

REUNION n°1

du 16 novembre 2018

11 présents dont 5 membres du bureau

- Carole LIONNET
- Yann LIONNET
- Régis PERRIN
- Laurence FAURE
- Hugues SENDEL
- Emmanuel ROMAIN
- Walter LEVEQUE
- Alexandre REYNAUD
- Patrick SABATIER
- Stéphanie ORIOL
- + son compagnon



1. Les contacts

- Départements

Prendre contact avec les conseils départementaux car le réseau départemental est le plus important.

- Communauté de communes

Le reste du réseau concerné est essentiellement urbain.

La communauté de communes de valence aggro étant la plus importante de nos deux départements, nous nous tournerons vers elle en premier.

CHAUSSÉE DÉFORMÉE

2. L'organisation

- Identifier les interlocuteurs

Se renseigner sur les gestionnaires des différents axes de notre territoire.

- S'informer

Nous avons déjà les chiffres de l'accidentalité par type de véhicule, type de route, âge... C'est le document général d'orientations 2018-2022 qui nous sert de base de discussion et nous permet de cerner les routes accidentogène pour les motards.

Les sites des préfetures sont aussi une source d'informations importantes au fil des années.

Demander un partenariat aux dépanneurs moto pour obtenir des infos supplémentaires sur les accidents non corporels qui n'entre pas dans les statistiques des préfetures.

- Proposer

Obtenir des RDV avec les représentants des départements et présenter quelques exemples de zones à risques pour savoir comment ils gèrent les différentes situations.

Proposition d'une charte (sur le modèle de la FFMC42) et motards d'un jour.

Présenter les recommandations d'aménagements proposées par le CEREMA